

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

BESANCON

Clairs Soleils

Loutelet



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MJC DE BESANÇON

30 JUIN 2009

**Centre Social MJC Clairs Soleils**  
93 Rue de Chalezeule  
25000 BESANCON  
Tél 03 81 50 69 93  
Fax 03 81 50 58 99  
[centresocial.clairssoleil@wanadoo.fr](mailto:centresocial.clairssoleil@wanadoo.fr)

**Membres du CA présents :** Cécile PETIT DESPREZ – Mathieu NOBLET – Jean-Marie DAME – Monique PERCHET – Isabelle FERRARI- Patrick DUBOIS – Philippe MARTIN – Sébastien BENAITREAU - Akim KHATIR – Karine DESCOURVIERES - Laredj BESSOUKET.

**Membres du CA excusés :** Khadija REINE – Luc BEVALOT– Abdel GHEZALI – Raymond LIGIER - FRMJC

### PRÉAMBULE

Ce premier CA au Loutelet permet aux nouveaux membres de découvrir notre centre de plein air mais aussi de réinvestir ce lieu pour les élus. La présence de l'équipe du Loutelet est aussi appréciée avec Edith, Agnès, Brigitte, Josette, Eric, Mylène et Joris. L'objectif de ce CA est de discuter principalement du Loutelet.

### I L'APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DU CA

Le compte rendu du CA du 6 mai 2009 est adopté à l'unanimité.

### II LA VIE ASSOCIATIVE

#### 1 - Le centre de plein air du Loutelet

A/ Les séjours :

Suite au bilan 2008, il est constaté une baisse générale :

- . de la fréquentation;
- . du nombre de repas.

A ce jour, entre 800 et 1000 nuitées sont assurées pour l'été (contre 3000 normalement à cette période). En terme de remplissage, les familles sont plus nombreuses cette année par rapport aux groupes (17 confirmées à ce jour, ce qui est rare). Elles demandent aussi plus d'attention, de relations. La configuration du centre permet de recevoir des groupes essentiellement au 1er étage et au second. Les familles ne peuvent être installées qu'au second étage et ne remplissent pas l'intégralité d'une chambre. La cohabitation pouvant être difficile avec les groupes, il est préférable de les installer dans des lieux différents.

Gain sur les activités de la base : beaucoup de personnes extérieures en séances viennent s'ajouter aux effectifs du Loutelet (Les Francas et les Familles rurales). Le manque de moniteurs de Voile se fait ressentir.

*Nouveauté :*

Un centre de loisirs est proposé à la journée aux 6-12 ans (contre 6 – 8 ans l'an dernier). La demande est réelle et de plus en plus forte (activités manuelles, jeux , sorties.... accueil de 8h30 à 18h).

Des classes d'intégration sont aussi déjà prévues pour septembre (les contacts sont dorénavant à prévoir un an à l'avance).

B/ Partenariat avec la CCAS d'EDF :

Pas de réservation estivale 2009 du groupe qui venait habituellement 8 semaines à 40 personnes. Suite à notre courrier de juin, une rencontre a eu lieu entre la MJC et la CCAS : elle semble vouloir maintenir les séjours de l'hiver.

Pour l'été, la CCAS souhaiterait des séjours partagés, permettant aux jeunes de venir avec leurs copains «extérieurs CCAS»; elle inclurait aussi notre projet de séjour dans sa communication. La MJC demande que les 2 publics n'en forment qu'un, aussi bien en activités qu'aux repas, ...

L'organisation des séjours CCAS sera préparée en août avec une révision de la clause d'annulation. Par ailleurs, dorénavant, les acomptes devront être réceptionnés avant le séjour effectif, comme pour toute autre inscription.

C/ La communication autour de nos séjours :

La nouvelle plaquette présente toutes nos activités, sur l'année entière. On peut la distribuer n'importe quand. A ce titre, tous les bénévoles peuvent en déposer dans les endroits de passage ; pour les récupérer, les volontaires peuvent s'adresser à Mathieu ou Sébastien. Les prix étant inscrits sur un feuillet à part, il est demandé par le CA qu'ils soient joints à chaque plaquette avant distribution.

Mathieu a rencontré M. Eric ALAUZET, Conseiller général, pour qu'une distribution des plaquettes dans les collèges du Doubs soit organisée.

Une piste est aussi à creuser du côté du CG 90 (il subventionne actuellement les séjours des 6èmes à condition qu'ils aillent au centre de séjour de Malsaucy).

Il faut aussi voir si plaquettes peuvent être distribuées dans les écoles. Des courriers ont été envoyés à tous les collèges publics courant mai – juin, ainsi qu'à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale. Laredj indique que les conseillers pédagogiques Sport dans les écoles primaires sont aussi de bons relais.

Le site internet est prêt.

Le salon du comité d'entreprises à Besançon aura lieu le 22 septembre prochain (après le forum des associations) : 530 € à déboursier (partage du stand avec la colonie des Barbox).

Jean-Marie Dame insiste pour que chacun pratique le bouche à oreille.

Mathieu conclut qu'on ne verra pas les retombées de toute cette communication cette année. La relation Clair Soleils / Loutelet peut nous permettre de passer l'année mais l'enjeu se joue pour 2010.

D/ Ce qu'il reste à travailler :

- la comptabilité analytique pour mieux connaître le détail de nos bilans d'ici la fin de l'année pour être opérationnel en janvier;
- les séjours festifs qui nous aideront à devenir plus autonomes financièrement (ils nécessitent une organisation à travailler cet été).

Un bureau de suivi est mis en place cet été de façon à soutenir l'équipe du Loutelet : Cécile, Karine, Isabelle sont volontaires.

E/ La base nautique

Mathieu sera responsable de la base au vu de son diplôme DEDPAD.

Antoine SALVI, avec son BE voile est désigné Responsable Technique Qualifié.

2 moniteurs Voile et 1 en kayak sont d'ores et déjà recrutés.

Il manque toujours un responsable d'accueil pour la base.

Il faut compter 20 licences de Voile pour obtenir le label FFV et sa dotation de 650 €. Une rencontre sera organisée début août entre le Représentant du CDV 25 et Mathieu, Agnès, Karine, Eric, Cécile.

L'inauguration de la base est prévue le samedi 12 septembre prochain. Les adhérents pourront déjeuner à la base et naviguer l'après-midi, avant l'inauguration formelle fixée à 16h.

La commune de Malbuisson prend bonne note de la réouverture de la base et indique qu'il n'y aura pas de passage de la commission de sécurité car aucune nuitée n'est organisée sur place. Le nouveau maire souhaite rencontrer prochainement les représentants du Loutelet.

## **2 - Le centre social Clairs Soleils**

Le Projet social de territoire et le nouveau contrat de projet sont désormais à travailler avec la CAF; ils serviront de base pour définir la prochaine Convention avec la Ville.

A/ Présentation de l'été :

Les 3 accueils de loisirs fonctionnent. Les liens avec le Loutelet sont privilégiés grâce à des sorties Voile (2 par mois) pour les 3-6 ans et des camps.

Pour le secteur des Vareilles (haut du quartier de Clairs Soleils), il est prévu: 3 animations au pied d'immeuble, du cinéma de plein air, la caravane Vital'sport pour faire connaissance avec les habitants.

Le recrutement du personnel d'animation est problématique, suite à des désengagements de dernière minute (salaire insuffisant ?).

B/ Pour la Rentrée

La plaquette est en cours.

La tarification des accueils de loisirs n'a pas évolué depuis 2005 (il faut d'ailleurs réactualiser le tarif en regardant ce qui est pratiqué ailleurs).

C/ Le contrat de bénévole :

Des cours d'alphabétisation sont donnés par 5 personnes qui s'engagent à venir 2 fois par semaine. Un bénévole est-il adhérent ? Doit-il payer son adhésion ? Quelle couverture au niveau de l'assurance si le bénévole n'est pas adhérent ? Les questions donnent lieu à un débat.

Il est décidé l'adhésion à titre gratuit avec notification sur le contrat de bénévolat.

### **III LA COMMUNICATION**

Sur notre site internet, l'onglet « association » reste à travailler pour pouvoir y trouver différents éléments tels que le PV de CA, les délibérations, ...) Qui l'alimente et que voulons-nous mettre ? Comment ? Edith évoque celui de la MJC de Dôle pour exemple.

### **III QUESTIONS DIVERSES**

A/ Le forum des associations

Le Forum des associations sera organisé les 19 et 20 septembre prochains ; il faut voir ce qu'on veut communiquer, et le décor de notre stand (bateau ? )

B/ L'agenda

Rappel des dates à inscrire sur vos agendas :

.12/09: inauguration de la Base

. 20/09 : forum des Associations

Fin de la réunion : 21h25.

On passe à table ... une excellente quiche bien comtoise nous attend !